

**Comité du Tourisme de la Guyane**

Adresse siège : 12 rue Lallouette - BP 801 - 97338 - Cayenne cedex

Adresse E-marketing : 1 rue Clapeyron - 75008 - Paris

Site Internet : [www.tourisme-guyane.com](http://www.tourisme-guyane.com)

**CAHIER DES CHARGES  
RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX BORNES INTERACTIVES**

**Contacts :**

Johann KARAM - Responsable du E-Marketing

Tél : 01 42 94 88 03 (ligne directe) - Email : [johann.karam@tourisme-guyane.com](mailto:johann.karam@tourisme-guyane.com)

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>I. OBJET DE LA DEMANDE.....</b>	<b>3</b>
<b>II. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES .....</b>	<b>3</b>
<b>III. CRITERE DE SELECTION ET D’EVALUATION.....</b>	<b>4</b>

## **PREAMBULE**

Le Comité du Tourisme de la Guyane (CTG) est un établissement Public Administratif aux compétences élargies, dépendant principalement de la Région Guyane.

Il intervient dans le cadre de la promotion touristique, le suivi de l'activité et l'aménagement touristique.

Le Comité du Tourisme de la Guyane souhaite acquérir une ou deux bornes Interactives qui seront disposées à l'Aéroport de Rochambeau et permettra aux nouveaux arrivant de consulter le site du Comité du Tourisme et ainsi de chercher diverses informations touristiques.

## **I. OBJET DE LA DEMANDE**

Le présent cahier des charges a pour objet de permettre de choisir un prestataire pouvant fournir les bornes.

Ce dossier a pour but de définir la demande du CTG sur le service attendu.

### Attente de la demande

Les bornes doivent répondre aux critères et aux besoins suivants :

- Situées dans un box ouvert,
- Encastrées dans une paroi en bois, (dont l'une accessible aux handicapés)
- Présenteront le site Internet du CTG, nécessitant ainsi un accès pour une connexion.
- Nécessiteront un clavier ou un système tactile incluant un clavier virtuel permettant d'effectuer des recherches sur le site. Verrouillage sur le site pour éviter une navigation sur des sites tiers Internet.

Le CTG est disposé à recevoir des propositions non décrite dans le présent document, ou le complétant. En particulier sur l'habillage des bornes, la sécurité du matériel dont électrique, les coûts de transports, les garanties et maintenances.

### Condition d'utilisation

Le CTG sera propriétaire des bornes, de la base graphique.

## **II. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES**

Composition de la présentation de l'offre :

- Une proposition commerciale incluant :
  - o Les éléments techniques,
  - o L'habillage,
  - o Conditions financières,
  - o Conditions de l'offre,
  - o Des visuels des bornes pour permettre le choix
  - o Variantes éventuelles

## Remise des offres

Les propositions de candidature sont à adressées :

- en 2 exemplaires à l'adresse suivante :

A l'attention de Madame la Présidente Sylvie DESERT  
Comité du Tourisme de la Guyane  
12 rue Lallouette - BP 801  
97338 Cayenne Cedex

- Par courriel en 1 exemplaire en format numérique à l'attention de Monsieur Alex BATHILDE  
Directeur Adjoint aux adresses suivantes:

[alex.bathilde@tourisme-guyane.com](mailto:alex.bathilde@tourisme-guyane.com)

[johann.karam@tourisme-guyane.com](mailto:johann.karam@tourisme-guyane.com)

[leidya.servier@tourisme-guyane.com](mailto:leidya.servier@tourisme-guyane.com)

### **III. CRITERE DE SELECTION ET D'EVALUATION**

Une analyse des propositions sera préalablement effectuée, afin d'aboutir à une note de synthèse comprenant un tableau d'évaluation fondé sur les critères de sélections établis ci-dessous.

Le jugement sera effectué par le bureau du Comité du Tourisme de la Guyane après présentation du rapport de synthèse contenant la grille d'évaluation.

Les critères de sélection des offres :

Qualité et valeur technique de la proposition	30 %
Employabilité	20 %
Prix	50 %

#### Planning prévisionnel

5 décembre 2011 : limite de remise des offres

Courant Décembre : notification de la consultation et signature du bon de commande

Selon planning de proposition: Planification et phase technique

Selon planning de proposition: Livraison

Le prestataire peut proposer un complément à ce planning.